



**HAL**  
open science

## Licence EEA : électronique-electrotechnique-automatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence EEA : électronique-electrotechnique-automatique. 2010, Université Montpellier 2. hceres-02035885

**HAL Id: hceres-02035885**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035885v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes

## Licences– Vague A

### ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques du Languedoc

Demande n° S3110056115

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Électronique, électrotechnique, automatique

## Présentation de la mention

La mention Electronique, électrotechnique, automatique (EEA) a pour objectif explicite de préparer les étudiants pour une poursuite d'études en master ou école d'ingénieurs relevant du domaine EEA au sens large. Cette licence est mono-parcours et couvre les 4 semestres S3 à S6. La première année de licence Sciences, technologies, santé est en effet commune et organisée en 3 portails généralistes. Le portail origine de la licence EEA correspond à un éventail de mentions Mathématiques, Mécanique, Informatique, Electronique et Physique ; cette organisation assure une formation de base. Par la suite, la spécialisation vers l'EEA est très progressive à partir de S2, ce qui permet des passerelles entre mentions.

Des passerelles bien définies existent aussi vers les IUT et les licences professionnelles, afin de fournir un débouché professionnel aux étudiants ne souhaitant pas ou ne pouvant pas poursuivre d'études, qu'il s'agisse de master ou des écoles du réseau Polytech.

Cette mention est présentée comme une création, mais il s'agit en fait de la scission d'une mention Sciences et Techniques pour l'Ingénieur en deux mentions distinctes EEA et Mécanique. L'objectif est de présenter une meilleure lisibilité de l'offre de formation.

## Avis condensé

- Avis global :

Une grande partie des présentations des mentions de licence de Sciences, technologies, santé est commune aux diverses mentions : ceci est la conséquence directe du plan licence remarquable mis en place au niveau de l'Université Montpellier 2. Cette organisation des études et du fonctionnement des mentions de licence est par ailleurs très bien construite et contribue à la bonne lisibilité d'ensemble. Tous les points clefs, qu'il s'agisse de l'accueil, du suivi et de l'aide aux étudiants, de la lutte contre l'échec, du contrôle des connaissances et de l'évaluation, des langues (en réalité de l'anglais), ou du rôle des TICE... sont pris en compte de manière uniforme dans les différentes mentions.

Le contenu des enseignements est de très bonne qualité et correspond parfaitement au domaine EEA. Néanmoins, la part connaissance du milieu professionnel est un peu réduite ; or, cette connaissance dès le niveau licence peut être utile pour que la poursuite d'études en master ou école d'ingénieurs se fasse dans les meilleures conditions. La qualité de cette mention est illustrée par le fait que 75 % des diplômés du parcours actuel EEA s'inscrivent en master EEA.

L'équipe de pilotage de la licence, régie par les règles mises en place par l'établissement, comprend une bonne représentation des années et matières. La présence de représentants des étudiants dans cette structure serait souhaitable.

- Points forts :
  - La bonne lisibilité de la formation avec un objectif clair et une bonne progressivité de spécialisation.
  - La mise en œuvre remarquable du plan licence de l'établissement.
  - La qualité du dispositif d'évaluation des formations et enseignements au niveau de l'établissement.
  
- Points faibles :
  - L'ouverture internationale est en retrait.
  - Les stages et leur gestion sont relativement peu développés.
  
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Les dispositifs mis en place pour améliorer l'ouverture internationale pourraient être renforcés pour atteindre des flux plus importants, tant pour les flux entrants que sortants. La généralisation des stages pourrait également être bénéfique pour la formation des étudiants. Le développement des relations avec le milieu professionnel EEA serait également à développer.

De façon très générale, le suivi des étudiants diplômés ou non, qu'il soit quantitatif ou qualitatif, devrait être pris en charge au niveau de l'établissement plutôt qu'au niveau de la mention. C'est en fonction de ces flux et de leur devenir que les équipes pédagogiques des mentions pourront adapter leur offre de formation.

Aucune des mentions ne fait explicitement référence à la formation continue ; il serait utile que l'établissement développe une réflexion pour déterminer la place de la formation au niveau licence.

## Avis détaillé

### 1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe de pilotage est bien organisée et la représentation des enseignants est assez large. Comme indiqué précédemment, la présence de représentants des étudiants serait souhaitable. Il n'y a pas d'informations sur les équipes administratives d'aide à la pédagogie.

Un élément important pour le pilotage est la connaissance des divers flux d'étudiants et de leur devenir, il n'est pas évident dans le dossier de retrouver cette information. Cependant, il ne s'agit pas là d'une critique à l'encontre de l'équipe de pilotage qui semble n'avoir que peu de moyens pour obtenir une information significative (statistiquement) et fiable. Ce suivi relève plus logiquement d'une structure centralisée au niveau de l'établissement.

### 2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clair et bien argumenté, et la finalité en termes de poursuite d'études est bien établie. La séparation de la mention unique en deux mentions EEA et Mécanique est bien justifiée, et pas uniquement pour des raisons de lisibilité. Toutefois, il est surprenant qu'il n'y ait pas eu plus d'interactions entre EEA et Mécanique dans la mention commune précédente et que ce cloisonnement semble se poursuivre pour le contrat quadriennal futur.

Une façon d'aider les étudiants à s'orienter dans leur poursuite d'études serait probablement de développer la pratique des stages au cours de la formation, qu'il s'agisse de stages internes à la faculté ou extérieurs.



### 3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Conséquence directe du plan licence de l'établissement, l'accueil des nouveaux étudiants, le suivi de leur progression, la présence d'une UE tuteurée de construction d'un projet personnel sont autant de dispositifs judicieux pour faciliter la réussite. Ce point est globalement bien traité.

Il est plus difficile d'analyser l'impact réel du tutorat qui semble limité à l'UE mentionnée ci-dessus, alors qu'un usage plus développé de ce mécanisme pourrait être pertinent.

### 4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Concernant la poursuite d'études, des informations ont lieu au sein de la licence. L'insertion professionnelle a été, par choix de l'établissement, reportée sur les licences professionnelles dont c'est effectivement le but. Ce choix semble pertinent, d'autant que les passerelles existent, et que l'équipe pédagogique possède les informations et dispose des moyens d'orientation vers ces passerelles. Il est à noter que 75 % des diplômés du parcours actuel s'inscrivent en master EEA.

Enfin, on note l'intervention du milieu professionnel *via* deux PAST dans la formation. Néanmoins, le développement des interactions avec ce milieu serait sans doute utile pour donner aux étudiants une meilleure perception de l'alternative professionnalisation - poursuite d'études, et dans le cas de la poursuite d'études, des critères de choix entre un master à orientation recherche ou à vocation plus professionnelle.